

24/01/12

**Synthèse du groupe de travail géographique Nice - Italie
N°1**

Date :	24 janvier 2012
Heure :	14h00 – 18h00
Lieu	Salle du Louvre – Impasse du Louvre – Menton AKBARALY Housefa – SNC Lavalin BOUGEAULT Noëlle – Artelia CHASSAGNE Julien – RFF De MOLLIENS Christophe - RFF DESRIAUX Pierre – Gir-Maralpin DUCLOIS Thomas DUMOULIN Marcelle GONTARD Laurence – KFH GORIN Véronique – EPA HENAFF Robert – Association LGV PACA HUNEBELLE Léonor – Association Roya Expansion Nature ICART Jean - Conseil Général des Alpes-Maritimes JOVER Serge - ADEV LAUGIER Flora – ADAAM LEVERE Bernard – CCI LEYDET Jean-Christophe – Conseil Régional MARIO Pierre – FDBTP MARTIN Michel - DREAL MOLINARI Jacques – Gir-Maralpin MOUHAD Odette – Fare Sud MULLER Guy - Communauté urbaine Nice Côte d'Azur NIEL Evelyne – SNCF, Traductrice, Représentant le Conseil Régional de Ligurie PASTOUR Fabien – RFF PERRAUDAT Cédric – SNCF PINOLI Philippe – Communauté d'agglomération de la Riviera Française PIRAUD Jean – Antea RAYBAUD Michel RIBIERE Alain – ACME RIBIERE Martine - Conseil Général des Alpes-Maritimes ROLLAND Alain – Conseil Général des Alpes-Maritimes SAINSAULIEU Stéphane – Communauté de communes du Pays des Paillons ZANON Claude – DDTM 06 BOYER André – DDTM06
Participants (ordre alphabétique)	
Excusés	GASPERINI Eric – Gir - Maralpin SCIBILIA Sergio – Conseil Régional de Ligurie TUJAGUE Francis – Communauté de Communes Pays des Paillons DESCHANEL Henri – Association Saint-Cyr Environnement DIEUDONNE Daniel ESCALIER David – Collectif de Défense des Terres fertiles des Bouches-du-Rhône
Absent	GLORIAN Christophe – CCIR PACA PAVILLET Régine – CIQ du Plateau du Camp83 POPOFF Alexis

En tribune : Fabien Pastour (Chargé de projet territorial Alpes-Maritimes RFF), Noëlle Bougeault (Responsable territoriale AMOG – Artelia), Laurence Gontard (Responsable territoriale AMOC)

ORDRE DU JOUR

- Installation du Groupe de travail
- Etude des besoins de desserte du territoire
 - Intervention de Michel Martin, DREAL, sur les déplacements routiers actuels
 - Intervention de Jean-Claude Leydet, Conseil Régional, sur les circulations ferroviaires actuelles et la répartition des parts modales
 - Intervention de Julien Chassagne, RFF, sur les perspectives de transport à l'horizon 2023
- Présentation de système ferroviaire régional de demain et des objectifs de desserte
- Etude de la section entre Nice et Monaco et de la prise en compte du fret ferroviaire
 - Intervention de Julien Chassagne, RFF, sur le fret
- Intervention de M. Jean Piraud, expert hydrogéologie ANTEA sur les coupes géologiques et le sous-sol du secteur et les enjeux liés aux tunnels

Des temps d'échanges ont lieu entre chaque partie.

Le dossier de concertation Nice – Italie et son erratum sont à disposition dans la salle.

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Questions posées à Michel Martin, DREAL, sur les flux routiers actuels :

- Méthode de calcul utilisée
- Dates des enquêtes
- Définition des heures de pointe

Question posée à Jean-Christophe Leydet, CR, sur les circulations ferroviaires :

- Définition de l'heure de pointe
- Importance de la prise en compte de la gare de Nice Aéroport, dans les prévisions

Question posée à Julien Chassagne, RFF, sur les perspectives de transport en 2023 :

- Prise en compte de la nouvelle infrastructure ferroviaire dans la présentation des perspectives de déplacements Nice-Monaco
- Impact de l'augmentation de l'offre ferroviaire sur la pression foncière

Projets connexes :

- Absence de la ligne Nice – Breil dans le dossier de concertation Nice – Italie. Seule la section Nice – Drap est traitée.
- Concertation en cours, sur le déplacement de la halte de Pont-Michel, jugé non favorable à la desserte du Lycée Apollinaire
- Perspectives de développement du trafic ferroviaire après Drap
- Rappel de la nécessité d'intégrer la ligne Nice – Breil dans le CPER
- Nécessité de la mise à niveau de la ligne de Coni à Vintimille
- Doublement du tunnel routier de Tende
- Problème de la rupture de charge à Breil

Processus décisionnel dans le département :

- Rôle des différentes instances décisionnelles à l'échelle du département (CG, CR, Métropole...)
- Questionnement sur l'intérêt des concertations locales
- Point sur la convention de 1970 entre la France et l'Italie

Comité de Pilotage LGV PACA :

- Absence de prise en compte, par le COPIL de décembre, de toutes les demandes formulées durant la concertation

Monaco :

- Participation financière de la Principauté dans le projet

Système ferroviaire Nice - Italie :

- Interlocuteurs italiens
- Modalités de prise en compte, dans le projet, des lignes italiennes autres que Nice – Gênes
- Maillage ferroviaire entre Monaco et le Piémont
- Demande de représentation plus complète du système ferroviaire italien
- Prolongement des circulations à l'est de Vintimille

Gares :

- Pérennité et rôle de la gare de Nice – Saint Roch
- Importance de la gare de Nice Riquier
- Point sur la gare de Nice Ville

Fret :

- Modalités de prise en compte du fret sur la ligne nouvelle
- Importance du fret maritime sur l'arc méditerranéen
- Projet des autoroutes de la mer
- Rupture de charge pour le fret, entre la ligne nouvelle et la ligne Nice – Breil
- Compétitivité du fret ferroviaire sur les longues distances

Phasage :

- Proposition de phaser le projet en ne réalisant d'abord que la section de ligne nouvelle entre Nice et Monaco et sur une ligne à voie unique
- Demande de chiffrage de cette proposition

Questions posées à Jean Piraud, expert hydrogéologie appliquée aux tunnels :

- Impact sur la construction de tunnels en zone sismique, en présence de couches géologiques différentes
- Prise en considération des problèmes rencontrés sur le tunnel de Monaco et le tunnel de Braus (présence d'anhydrite)
- Longueur totale de tunnels prévue dans le département
- Prise en compte du surcoût des tunnels dans le chiffrage global du projet
- Existence d'exemples de tunnels aussi longs
- Difficultés de percement de tunnels en zones karstiques
- Date de démarrage des études de reconnaissance
- Existence de projets remis en cause à cause de tunnels irréalisables
- Quantité, gestion et revalorisation des déblais
- Distance maximale vers laquelle des déblais peuvent être transportés
- Modalités de stockage des déblais non valorisables